



TOUTES LES NOTES « QUINZO » SONT DISPONIBLES SUR WWW.FNEC.FR, DANS LA RUBRIQUE « ACTUALITÉ/NOTE QUINZO »

MARDI 16 MAI : CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANICAP

Lors de ce conseil d'administration, les comptes de l'exercice 2016 ont été présentés et validés. Ensuite les demandes de cofinancement 2017 ont été étudiés et le budget prévisionnel 2017 a été amendé. **L'ANICAP a validé le financement du projet de diffusion du GBPH européen mis en œuvre par l'Institut de l'Élevage et piloté par la FNEC (cf. ci-dessous).** Enfin, a été fait un point de conjoncture, un point sur la contractualisation et sur l'état d'avancement du dossier Bien être animal en filière caprine.

Le prochain rendez-vous est l'Assemblée Générale de l'ANICAP qui aura lieu le 4 juillet.

MERCREDI 17 MAI : COMMISSION DES LABOS DU CNIEL

Joël Mazars, administrateur de la FNEC représente les producteurs de lait de chèvre à la commission des labos depuis fin 2016. Lors de cette réunion, il a rappelé la décision ANICAP de passer à 2 chiffres après la virgule dans l'expression du résultat mensuel de la composition du lait, et ce à partir du 1^{er} mai. Il a rappelé également que l'ANICAP va engager une réflexion sur la fréquence d'analyses servant au paiement du lait mais dans l'attente, la fréquence reste à 3 analyses / mois, comme le stipule l'accord ANICAP en vigueur.

MARDI 23 MAI : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OVINFOS

Gérard Chabauty, administrateur de la FNEC a participé à l'AG d'OVINFOS, base de données des mouvements ovins et caprins, l'occasion de valider les comptes 2016, de faire le bilan de l'activité de l'année 2016 et présenter les perspectives 2017.

→ Pour plus d'infos : <http://chevre.reussir.fr/actualites/une-plaquette-sur-la-notification-des-caprins:1V501HML.html>

GBPH EUROPÉEN : TRADUCTION EN COURS ET DIFFUSION À VENIR

Rédigé au sein de FACE Network par une équipe de producteurs fermiers de différents pays (dont ceux de la FNEC), de techniciens spécialisés dans la transformation à la ferme, de formateurs et de conseillers dont l'Institut de l'Élevage, le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène européen a été validé par la Commission européenne en décembre 2016.

Dans le prolongement du GBPH français actuel, il devient alors un document de référence pour les producteurs fermiers et artisanaux et les autorités sanitaires de chaque État Membre.

La traduction en français est en cours et la FNEC est impliquée dans la relecture de la version traduite. **En parallèle, la FNEC et l'Institut de l'Élevage, en collaboration avec des structures de terrain du réseau « Produits laitiers fermiers » vont démarrer la préparation de la diffusion du guide en France, grâce à un financement de l'ANICAP.** Les formations vont ainsi être revues, en prévoyant des supports et des durées adaptés selon si les producteurs ou techniciens ont déjà été formés au GBPH français ou non. Les premières formations de techniciens pourront se dérouler dès mi- 2018, permettant ainsi les premières formations de producteurs fin 2018.

→ Lien pour accéder à la version en anglais : bit.ly/GBPHeuropeen

Destinataires : CA FNEC, équipe FNPL, FNSEA, JA, APCA, Institut de l'élevage, ANICAP, Interbev, ODG Caprines, CNAOL, Fromagers de France, techniciens fermiers. Structures caprines départementales et régionales (animateurs et présidents)

Note Quinzo

Semaines 20-21

Du 15 au 26 mai 2017

INFORMATION FACE NETWORK

Le règlement européen concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques a été publié le 7 avril dernier.

L'essentiel à retenir est qu'il n'implique pas de changement en France, la mise en transparence des résultats des contrôles sanitaires étant déjà une réalité.

Pour plus d'infos sur la mise en transparence des contrôles sanitaires → bit.ly/Alim-Confiance

CONTACTEZ NOUS

Sophie Espinosa, directrice
sespinosa@fneec.fr - 01 49 70 71 96

Estelle Boullu, chargée de mission
eboullu@fneec.fr - 01 49 70 74 33

FNEC
Fédération Nationale
des Éleveurs de Chèvres

42, Rue de Châteaudun - 75314 PARIS CEDEX 09
Tél : 01 49 70 71 07 - Fax : 01 42 80 63 80
E-mail : sespinosa@fneec.fr
Site internet : www.fneec.fr

Régie par la loi de 1884 - Siret 3345175390022-APE 9411Z